

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1168)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS357

présenté par
M. Taché, rapporteur

ARTICLE 36

I. – Substituer aux alinéas 23 à 25 les deux alinéas suivants :

« 2° Le premier alinéa de l'article L. 5426-2 est ainsi rédigé :

« Le revenu de remplacement est supprimé par Pôle emploi dans les cas mentionnés aux 1° à 3° de l'article L. 5412-1, à l'article L. 5412-2 et au II de l'article L. 5426-1-2. » ;

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de dispositions réglementaires introduites dans la loi par le Sénat.